



**GRAND LYON**  
la métropole

**Plan guide 2030**  
**Vallée de la Chimie**  
**Synthèse**

**OMA**  
BASE/SAFEGE

**Mission Vallée de la Chimie**

**Novembre 2015**

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

.....  
PROCESSUS VERSUS PROJET

03

## STRUCTURE DU TERRITOIRE

.....  
LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN  
COMMUN DE LA VALLÉE

04

DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

06

PARC DES BALMES ET ÎLE DU RHÔNE

08

## POTENTIEL PRODUCTIF

.....  
VALLÉE DE LA CHIMIE : TERRITOIRE  
INDUSTRIEL DE L'INNOVATION

10

L'USINE ÉNERGÉTIQUE MÉTROPOLITAINE

12

TRANSNATURALITÉ ET PAYSAGE  
PRODUCTIF

14

## INTERVENTIONS

.....  
SAINT-FONS AULAGNE

16

FEYZIN SOUS-GOURNAY / CHÂTEAU DE  
L'ISLE

18

SOLAIZE CAMPUS IFP EN / TOTAL CRES

20

PIERRE-BÉNITE

22

SYNTHÈSE «QUICK WINS» 2016 - 2018

24



### PROCESSUS VERSUS PROJET

La Vallée de la Chimie est un territoire particulièrement singulier, beaucoup plus multiple qu'il n'y paraît avec un hémisphère économique, industriel et infrastructurel d'une part et un hémisphère habité et naturel d'autre part. Le territoire économique, qui régit dans la pratique et les imaginaires, l'organisation de la Vallée, constitue à la fois une force et une faiblesse. D'un côté l'échelle des sites et leur position dans la métropole leur garantit une forte capacité à se reconfigurer au fil du temps (« un métabolisme industriel ») et une attractivité territoriale et stratégique pérenne. De l'autre, ils sont utilisés par une filière en crise, qui véhicule un imaginaire dégradé et qui, malgré la cohésion affichée éprouve de grandes difficultés à se projeter collectivement dans un projet économique et territorial commun.

La dimension industrielle de la Vallée est très présente dans l'imaginaire des métropolitains, véhiculant une image dégradée, caricaturale et peu valorisante pour la métropole. Proche géographiquement du cœur de la métropole, la Vallée est dans les faits assez mal connectée à l'épicentre urbain. Les balmes, lônes, îles et coteaux composent la géographie protéiforme de la Vallée et constituent le support original d'une diversité spatiale à la fois méconnue et singulière à l'échelle de la métropole. La Vallée de la Chimie regroupe une mosaïque diversifiée de situations territoriales très variables, qui cohabitent bon an mal an, de manière peu planifiée ou consciente.

Cette hybridation historique des fonctions doit être considérée comme une valeur, une opportunité de réinterroger nos modèles de développement urbain pour construire un projet de territoire ambitieux, qui vise à valoriser et exacerber chacune des situations territoriales pour les inscrire dans une perspective métropolitaine.

Cette posture impose de déconstruire nos archétypes, nos réflexes et d'adapter nos outils et modes de penser. La Vallée de la Chimie est continuellement liée à l'évolution de l'industrie qui entre, il est vrai, dans un nouveau cycle de développement, dans une phase de transformation industrielle initiée par la diversification de la filière chimie et l'émergence des filières connexes de l'énergie et l'environnement. Le projet de territoire ne doit pas tendre vers un modèle prédéfini, mais accompagner et exacerber cette évolution économique et industrielle. Il doit également valoriser toutes les autres ressources du territoire et améliorer sa perception et son intégration dans la métropole.

**La mise en œuvre d'un processus plutôt que d'un projet territorial doit permettre de répondre à l'enjeu d'articulation et d'organisation stratégique des fonctions existantes et à venir du territoire, à ne pas faire preuve de déterminisme planificateur et surtout à intégrer la temporalité comme élément fondamental de l'évolution du territoire de la Vallée.**

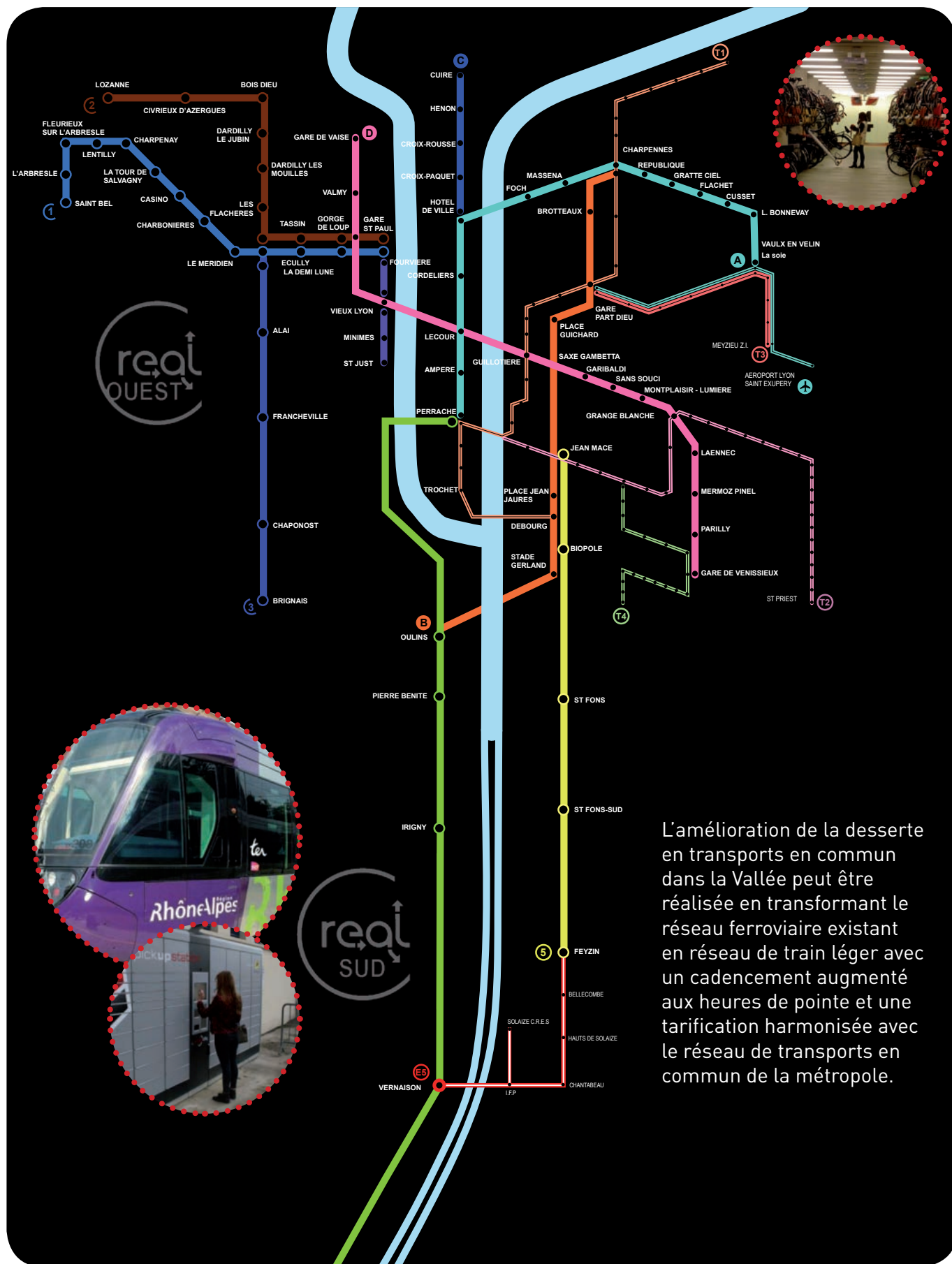
#### Ce processus peut être engagé autour de 6 axes thématiques:

- le réseau de transports en commun
- le développement de la voie d'eau
- le parc des Balmes et l'île du Rhône
- le territoire industriel de l'innovation
- l'usine énergétique métropolitaine
- la transnaturalité et le paysage productif

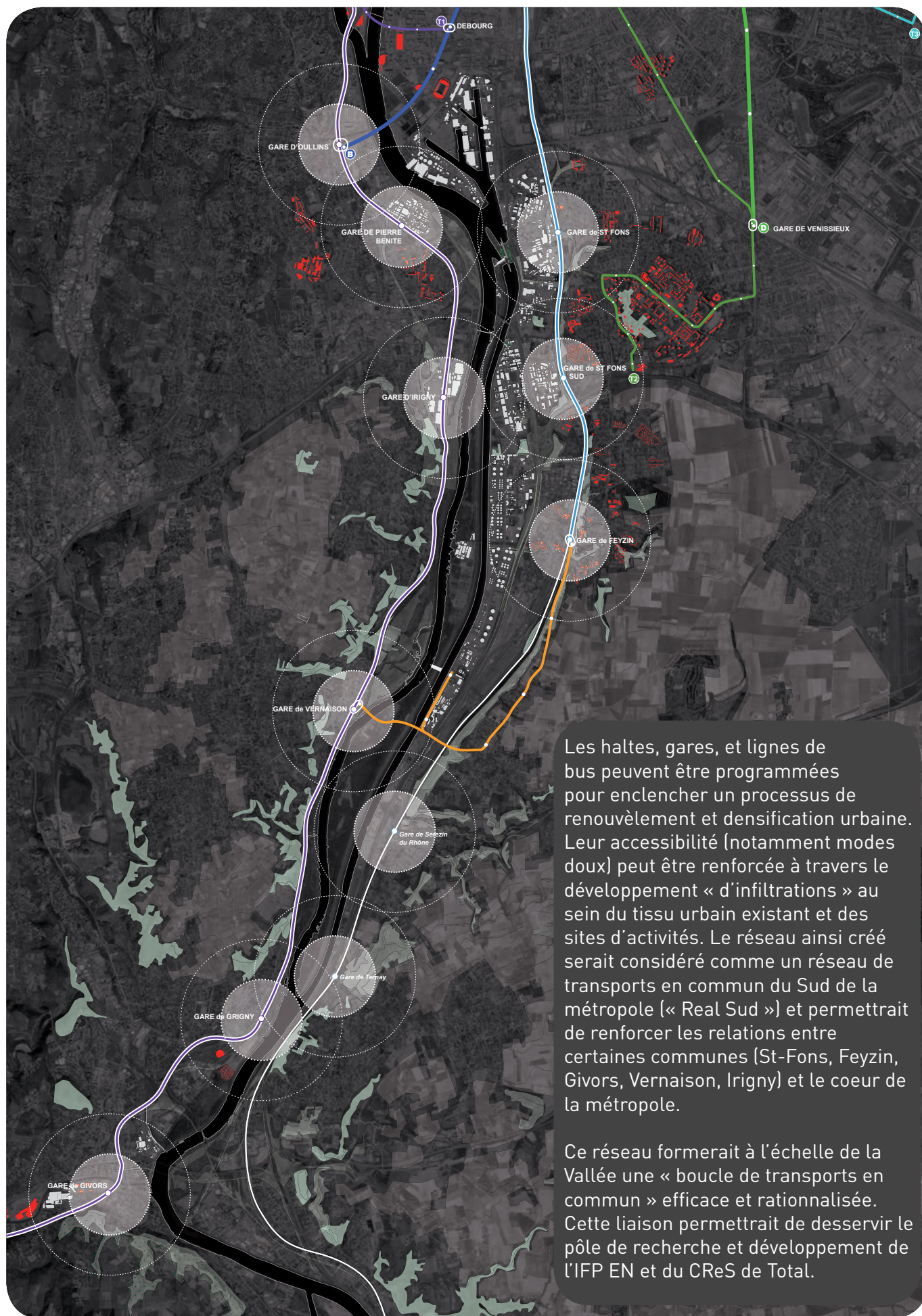
#### 4 sites stratégiques sont identifiés pour entreprendre la transformation du territoire:

- Saint-Fons Aulagne
- Feyzin Sous-Gournay / Château de l'Isle
- Solaize campus IFP EN / Total CReS
- Pierre-Bénite

# LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE LA VALLÉE



L'amélioration de la desserte en transports en commun dans la Vallée peut être réalisée en transformant le réseau ferroviaire existant en réseau de train léger avec un cadencement augmenté aux heures de pointe et une tarification harmonisée avec le réseau de transports en commun de la métropole.



Les haltes, gares, et lignes de bus peuvent être programmées pour enclencher un processus de renouvellement et densification urbaine. Leur accessibilité (notamment modes doux) peut être renforcée à travers le développement « d'infiltrations » au sein du tissu urbain existant et des sites d'activités. Le réseau ainsi créé serait considéré comme un réseau de transports en commun du Sud de la métropole (« Real Sud ») et permettrait de renforcer les relations entre certaines communes (St-Fons, Feyzin, Givors, Vernaison, Irigny) et le cœur de la métropole.

Ce réseau formerait à l'échelle de la Vallée une « boucle de transports en commun » efficace et rationalisée. Cette liaison permettrait de desservir le pôle de recherche et développement de l'IFP EN et du CReS de Total.

**DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU**

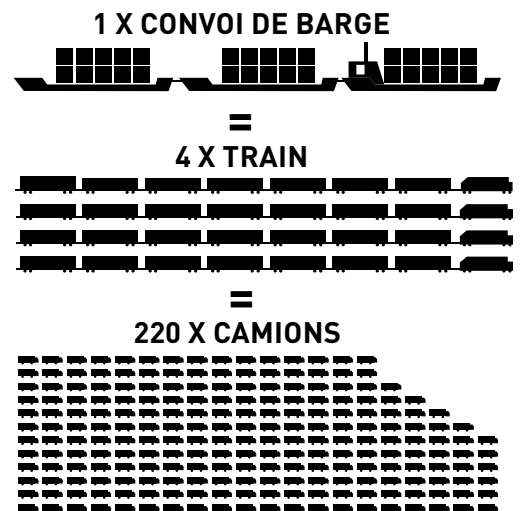
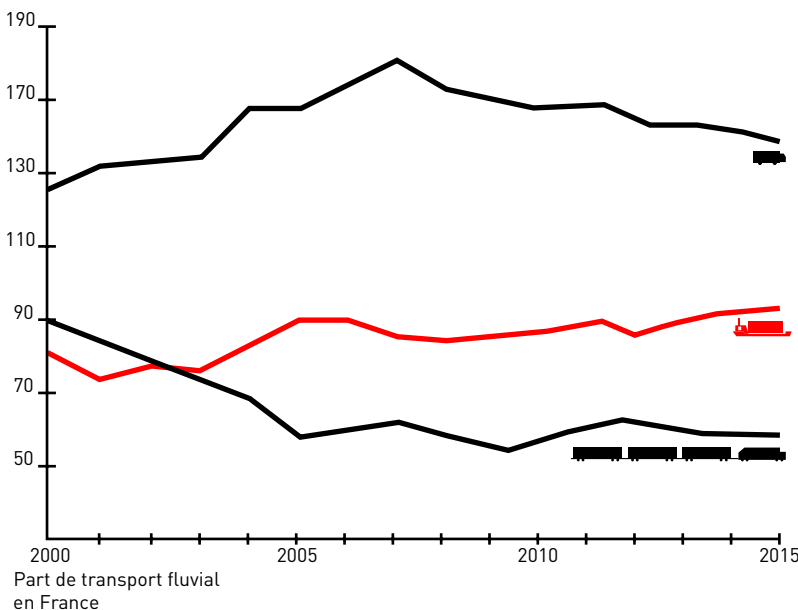
Le transport fluvial de marchandises doit devenir dans les années à venir un vecteur de développement économique de la Vallée et doit être considéré à l'échelle métropolitaine comme une infrastructure d'avenir pour le transport de marchandises.

Si les conditions pour rendre concurrentiel le transport fluvial ne sont pas encore réunies, le potentiel d'innovation et de développement de ce mode de transport plus durable est important et prend de l'ampleur chaque année. De nombreuses collectivités locales (Le Havre, Paris, Chalon-sur-Saône...) s'engagent activement dans cette voie. Les innovations sur la massification et les délais et conditions de pré et post-acheminement permettent aujourd'hui d'identifier les filières utilisatrices du fleuve demain.

La perspective d'acheminer et de valoriser dans la Vallée des déchets de la métropole et des déchets tiers des territoires voisins présente à la fois un intérêt économique – enjeu de compétitivité énergétique des entreprises – et un intérêt écologique en réduisant progressivement l'impact du transport routier de marchandises dans la métropole.



En indice base 100 en 1990 (tonnes-km)

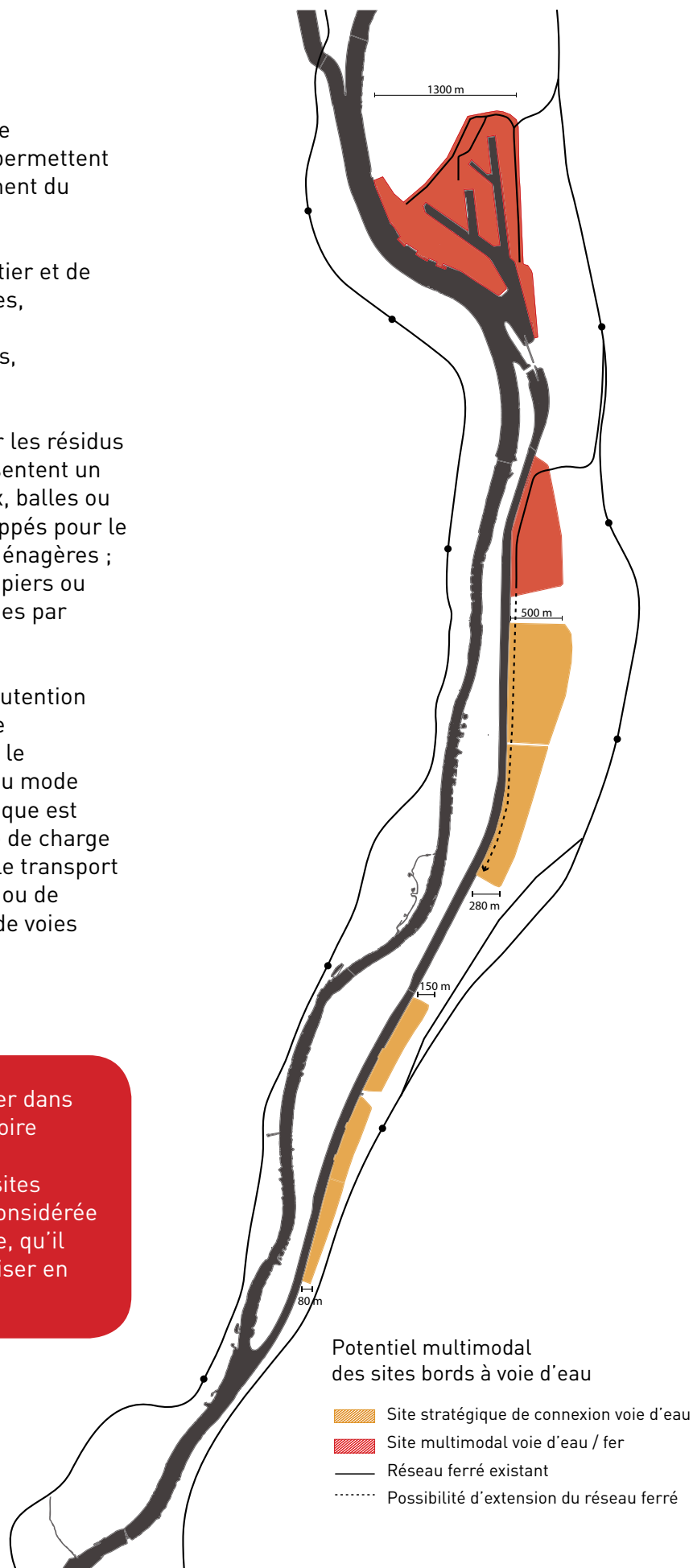


## STRUCTURE DU TERRITOIRE

Différentes modalités ou techniques de conditionnement et d'acheminement permettent aujourd'hui d'envisager le développement du transport fluvial de marchandises :

- **Transport en vrac** : déchets de chantier et de travaux publics, encombrants, ferrailles, les mâchefers d'usine d'incinération, les déchets verts et les déchets de bois, les boues d'incinération.
- **Transport conditionné** : big bag pour les résidus de combustion ou les déchets qui présentent un danger particulier, produits pondéreux, balles ou paquets compactés, cerclés ou enveloppés pour le papier carton ; plastique ou ordures ménagères ; conteneurs ouverts ou fermés pour papiers ou ordures ménagères, matières chimiques par dépotage...
- **Le roll on / roll off** : procédé de manutention routier permettant le chargement et le déchargement direct des caissons sur le ponton par un camion (en opposition au mode de manutention grutière). Cette technique est intéressante car elle évite une rupture de charge onéreuse et surtout permet d'utiliser le transport fluvial pour des points de chargement ou de déchargement non situés en bordure de voies d'eau.

La Vallée de la Chimie doit s'affirmer dans les années à venir comme un territoire innovant pour le développement du transport fluvial. La proximité des sites industriels avec le canal doit être considérée comme une opportunité stratégique, qu'il conviendra de préserver et d'optimiser en lien avec les propriétaires fonciers.





### PARC DES BALMES ET ÎLE DU RHÔNE

#### Des balmes...

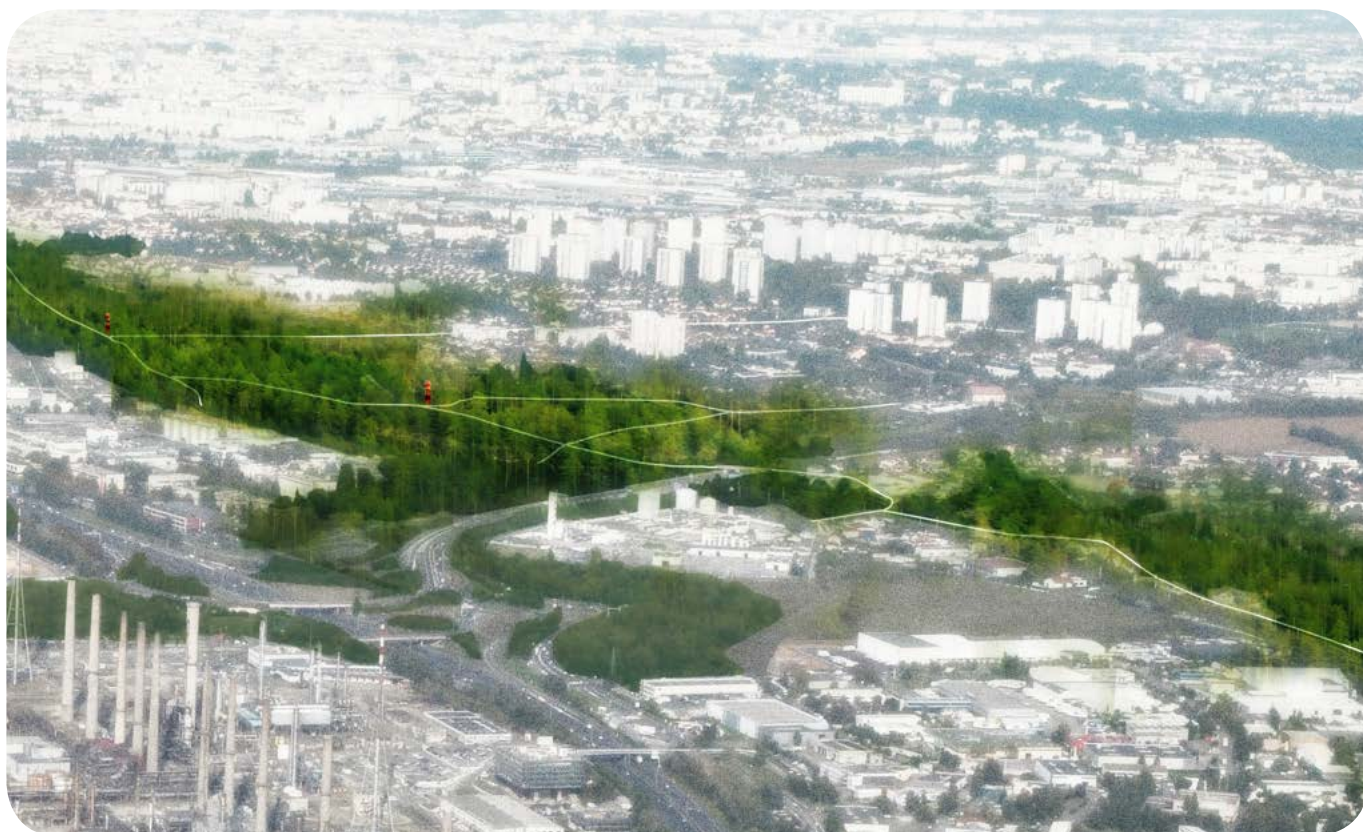
Paysage fondateur de la Vallée de la Chimie, le déroulé linéaire des balmes, par sa qualité de surplomb, porte des enjeux d'accessibilité et de vues. Cet élément paysager majeur structure spatialement la Vallée et en constitue ainsi le squelette principal. Articulation aux gares, support des dévallements paysagers et des rapports au fleuve, les balmes portent plusieurs problématiques importantes d'aménagement et de mise en cohérence du territoire de la Vallée de la Chimie. Elles sont un gisement de nature encore brute, une matière à exploiter pour le projet de transformation de la Vallée. Les penser comme une entité à part entière, comme un parc réinventé, les établit comme un déclencheur de projet.

Ce nouveau parc porte en effet la logique métropolitaine à deux niveaux : géographique et économique. Par l'utilisation et la valorisation de l'existant, la transformation des balmes en parc des Balmes équivaut au glissement d'un état de rupture topographique à une géographie du lien pour un paysage partagé.



Le parc des Balmes est un projet à court terme demandant peu d'investissement. Il se caractérise par la création d'un chemin continu le long de la Vallée. Ce projet vitrine permet de relier les usages existants et futurs grâce à un parcours en mode doux et de mettre en réseau des lieux patrimoniaux disséminés sur le territoire.

C'est surtout un moyen d'organiser une porosité entre la Vallée et les zones résidentielles, c'est un lien entre deux mondes aujourd'hui déconnectés. Tantôt chemin sous un couvert boisé, accès aux maisons troglodytes ou route-belvédère, ce parcours déroule des ambiances et développe des dispositifs pour appréhender l'échelle de la Vallée et observer sa transformation.



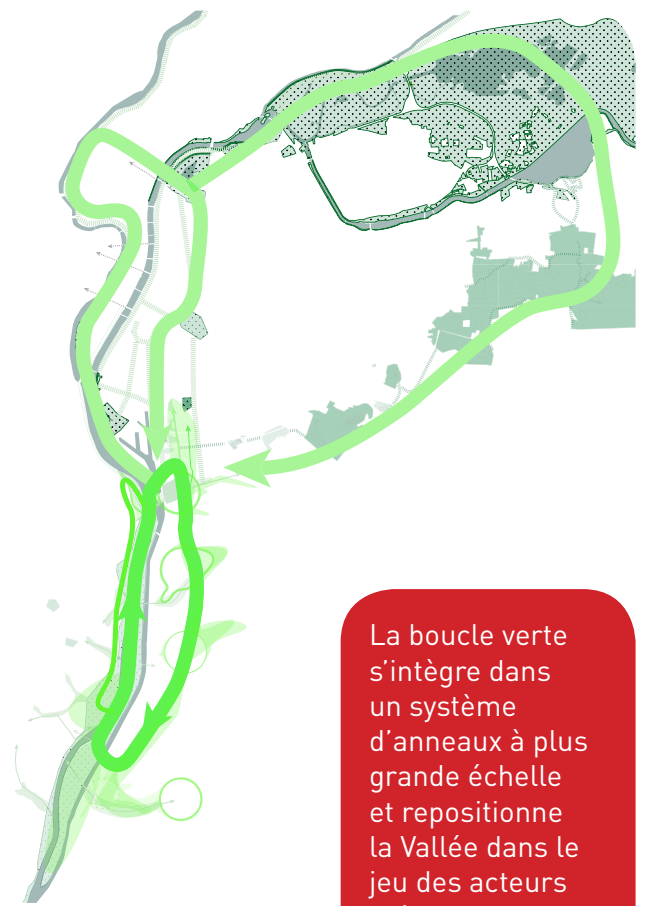
### ... aux îles

Cette nouvelle continuité se prolonge sur l'autre rive grâce au paysage des îles du Rhône (« Rhône Island »). L'île du Rhône se caractérise par un paysage sauvegardé, une forêt alluviale en fin de cycle de reconquête. Paysage créé par la métamorphose des lînes et la création du canal, cette nature préservée voire oubliée est un des secrets de la Vallée. Ses deux berges sont clairement différenciées. Côté fleuve, il s'agit de berges naturelles avec des enjeux de revalorisation et de création de milieux humides. Côté canal, les berges industrielles intègrent un parcours continu, un chemin de berge. Atout géographique incontestable, la confluence au Sud de l'île du Rhône est également un enjeu de projet.

L'île est le support de l'imaginaire de la Vallée et elle peut porter son changement d'image. Elle peut être une des offres possibles de programmation loisirs et événementiel sur la Vallée si on résout une problématique d'accessibilité. Il existe déjà des pôles d'utilisation comme le centre sportif, mais la pépinière ou l'étang de pêche sont menacés par la réglementation PPRT. Il faut donc penser le devenir de ces pôles voire la relocalisation de ces usages.

La partie Sud de l'île, non soumise au PPRT, offre un système de méta-clairière (clairières reliées). Ces clairières par leur capacité d'accueil, leur « insularité inversée » qui en fait un monde à part, sont des supports possibles pour l'insertion et la diffusion d'usages.

Trois pistes programmatiques sont exploitables. D'abord, celle d'une offre sportive qui n'existe pas ailleurs dans la métropole, comme par exemple le sport extrême lié à la nature. Une programmation événementielle pourrait également être envisagée grâce à ces sites naturels mis en réseau. Et enfin, l'idée d'un parc de la Biodiversité comme le développe déjà le SMIRIL pourrait être prolongée.



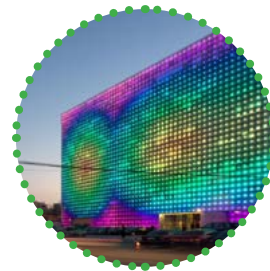
La boucle verte s'intègre dans un système d'anneaux à plus grande échelle et repositionne la Vallée dans le jeu des acteurs métropolitains.

### Une extension du domaine des loisirs métropolitains

Le développement d'une programmation de loisirs dans la Vallée prend appui sur une mise en tension des dispositifs existants; entre préexistence et révélation. Cette programmation basée sur la mise en réseau se développe en parallèle d'un paysage conçu de manière alternative. Différentes problématiques émergent comme l'aménagement de la confluence, l'orientation de la programmation sur l'île du Rhône, l'acceptabilité d'un festival de la chimie dans les sites industriels, la possible diffusion d'une offre culturelle ou encore la reconnexion des territoires locaux au fleuve.

La programmation de loisirs est un jalon dans la revalorisation du territoire et dans le processus en cours de changement d'image. Une série de lieux révélés et de paysages - gisements devenus ressources peuvent participer à cette évolution.

## VALLÉE DE LA CHIMIE : TERRITOIRE INDUSTRIEL DE L'INNOVATION



### Tendance de l'industrie chimique

Pour la plupart des experts économiques, « l'industrie chimique européenne est à un tournant entre tradition et innovation, et doit se réinventer pour répondre aux enjeux économiques et sociétaux contemporains ».

Conforter la Vallée de la Chimie comme un territoire industriel d'avenir, revient donc pour le projet de territoire à accompagner les changements structurels à venir des entreprises qui le composent.

Pour les spécialistes, deux tendances principales se dégagent.

- La première est plutôt d'ordre intrinsèque, en se désengageant progressivement de la chimie lourde (commodités) vers des produits à grande valeur ajoutée, tels que des composés chimiques de faible volume (spécialités) et la catalyse hétérogène par exemple. La réorientation vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée est un objectif majeur et devrait conduire à rapprocher à nouveau la chimie de la pharmacie et la santé, et à développer les relations avec les filières de l'alimentaire et la nutrition animale, des services à l'environnement, la détergence, les arômes, les parfums et les cosmétiques.

- La seconde tendance tend à faire émerger une chimie durable (parfois surnommée « chimie verte ») qui vise à remplacer progressivement les matières premières fossiles par des matières premières d'origine végétale, qui utilise des énergies renouvelables, contribue à son stockage et sa distribution, qui éco - conçoit des produits plus sûrs, réparables, réutilisables ou biodégradables, et qui place l'efficacité énergétique et la performance environnementale de ses procédés parmi ses priorités. Tous les industriels sans exception sont engagés dans ce mouvement.

### L'affirmation des filières énergie et environnement

Cette mutation industrielle qui se profile dans la chimie ne sera rendue possible que par l'émergence de deux filières connexes : l'énergie et l'environnement. Si ces deux filières bénéficient d'un potentiel de croissance important, leur émergence rapide constitue un enjeu de compétitivité pour les entreprises industrielles du territoire.

En d'autres termes, les entreprises du territoire vont de plus en plus avoir besoin :

- de partager et mutualiser des services, des utilités et des matières premières entre-elles ;
- d'accueillir dans leur écosystème territorial proche de nouveaux partenaires capables de leur fournir une énergie, ou des matières premières renouvelables et moins chères.

Cette condition économique favorise l'émergence d'une économie circulaire et notamment d'une démarche d'écologie industrielle qui met en réseau les flux de matières et d'énergies dans une perspective d'optimisation et d'efficacité économique et environnementale.

Cette évolution majeure, doit écrire une nouvelle page de la relation entre les industries et le territoire. La capacité de ce dernier à mettre en réseaux des éléments complémentaires (industrie, agriculture, logistique, déchets ménagers,...), va devenir un élément déterminant pour définir le niveau de compétitivité territoriale qu'il pourra offrir aux entreprises.

Au regard de cette perspective majeure, la Vallée de la Chimie devrait progressivement se transformer « d'un archipel industriel » à « un territoire industriel de l'innovation ».

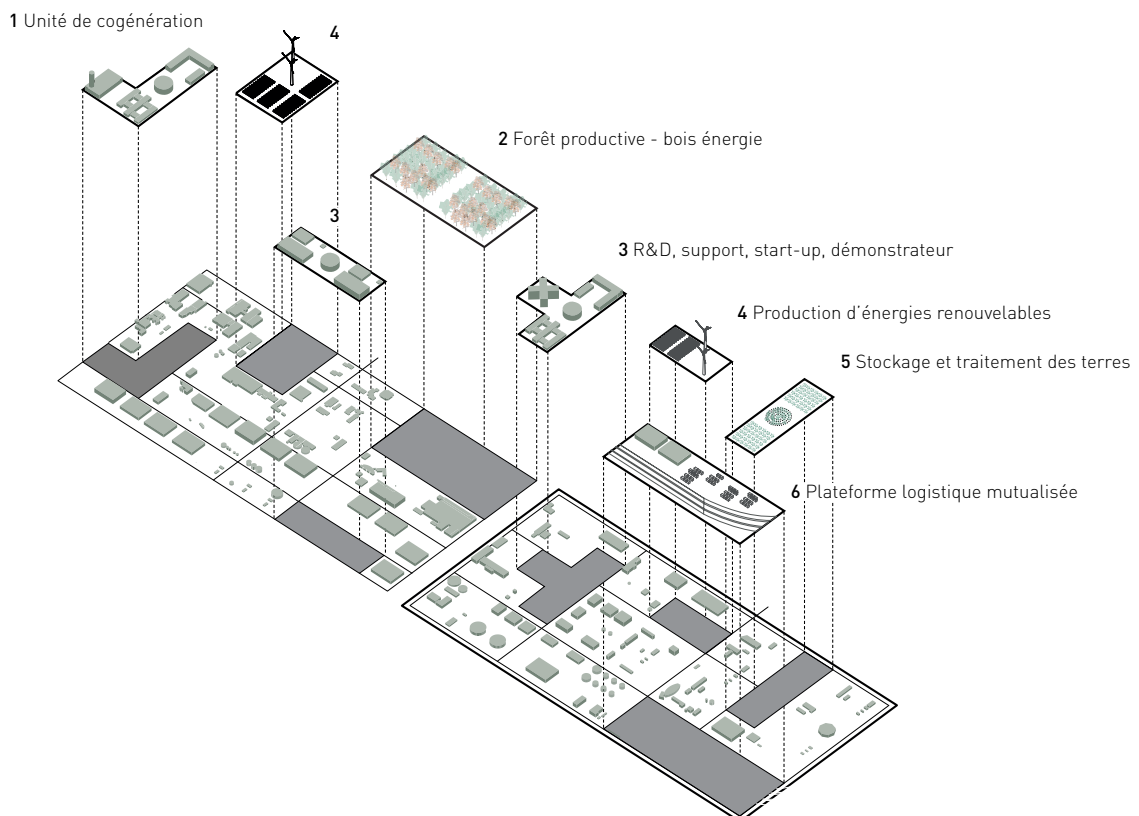
**Le « patrimoine génétique » de la Vallée**

A l'échelle métropolitaine, la Vallée de la Chimie a un potentiel très important pour assumer le développement d'activités innovantes dans les filières industrielles de la chimie, de l'énergie et de l'environnement. Ce positionnement économique revendiqué par les acteurs du territoire, doit se concrétiser en tirant bénéfice des dispositions territoriales qui préexistent et de celles que le projet de territoire peut faire émerger.

4 déterminants du territoire fondent cette stratégie :

- **Le profil industriel du territoire** : grands tènements économiques évolutifs, culture du risque technologique.
- **La présence d'infrastructures et de réseaux structurants** : canal, réseau routier et ferroviaire, réseaux industriels, fibre optique...
- **La proximité avec le centre de la métropole** : synergies des réseaux de la connaissance, interactions avec intégrations aux réseaux de transports urbains.
- **La diversité du territoire environnant** : plateaux agricoles, territoires urbains denses.

Ces conditions territoriales préexistantes peuvent être valorisées et optimisées à travers une « stratégie d'infiltrations » permettant à la fois de conjuguer la diversification économique du territoire et l'amélioration des relations entre les activités industrielles et les autres fonctions (résidentielles, de loisirs, de services...) de la Vallée.



## L'USINE ÉNERGÉTIQUE MÉTROPOLITAINE

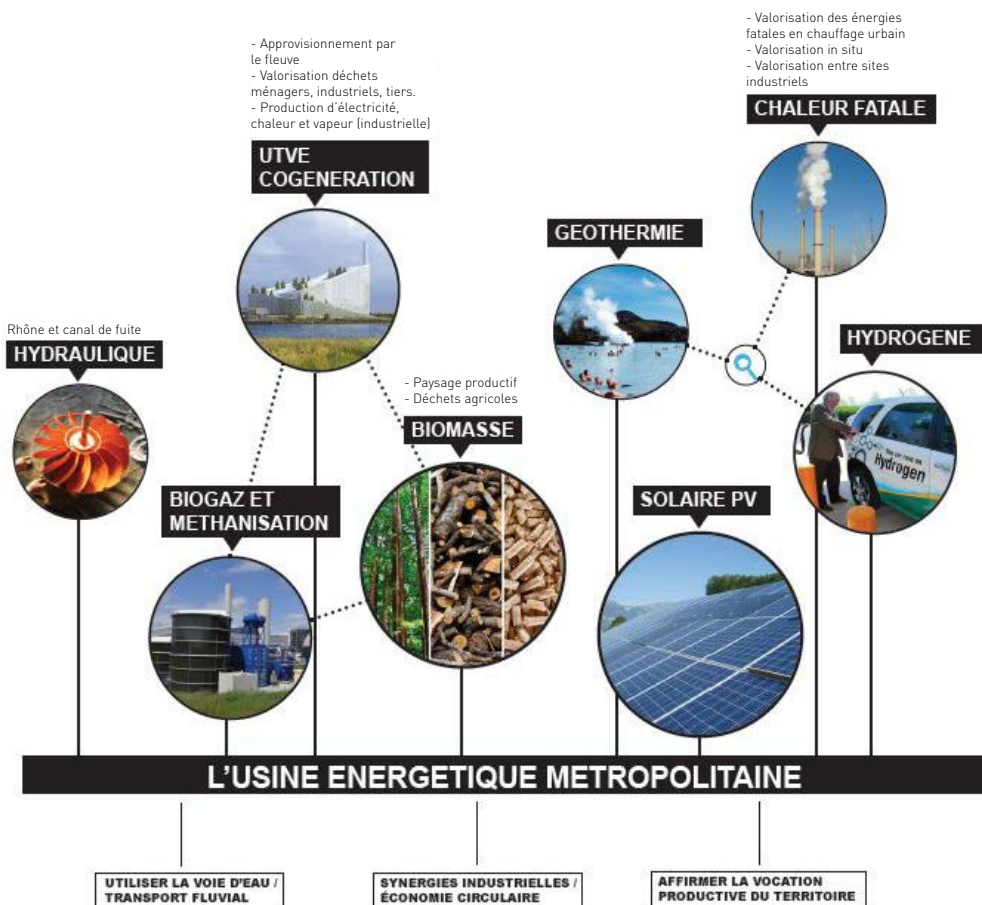
### Production d'énergies renouvelables sur le territoire

A l'échelle métropolitaine, la Vallée est stratégiquement positionnée pour la production d'énergies renouvelables (biomasse, solaire photovoltaïque et hydraulique) et pourrait contribuer à l'objectif d'atteindre 10 à 15% d'énergies renouvelables à horizon 2020. Le positionnement stratégique de la Vallée (au Sud de la métropole, à proximité des villes de Givors et Vienne), et la proximité avec les réseaux de chaleur de Lyon, Villeurbanne-Bron ou Vénissieux en font un site de premier choix.

La présence d'infrastructures fret (canal et voie ferrée) permettrait un acheminement des déchets performant et durable. Les déchets industriels pourraient être valorisés en circuit court et les déchets agricoles et tiers pourraient eux aussi cheminer aisément vers la Vallée pour compléter le mix des entrants.

L'implantation de la future unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la métropole dans la Vallée de la Chimie renforcerait le potentiel productif du territoire et les synergies potentielles avec les activités industrielles. L'unité de production énergétique ainsi constituée pourrait produire de l'énergie renouvelable (chaleur, électricité) pour la métropole et les industriels à proximité. Le développement d'un réseau connecté aux installations industrielles permettrait d'améliorer la rentabilité des installations grâce aux besoins de froid ou de vapeur toute l'année.

La combinaison d'une UTVE avec un réseau de récupération de la chaleur fatale, une unité de traitement des mâchefers ou une unité de méthanisation ou de biogaz, pourrait constituer un pôle énergétique, performant en matière d'économie circulaire ou d'écologie industrielle. Son inscription dans l'écosystème industriel de la Vallée, permettrait à la fois de répondre aux besoins de production locale d'une énergie compétitive, et de renforcer le caractère innovant des activités de la Vallée.



## POTENTIEL PRODUCTIF

Dans le cadre d'un réseau connecté, l'UTVE couplée à des solutions énergétiques telles que la biomasse ou la production d'énergie fatale améliorerait le mix énergétique et la part d'EnR des réseaux.

Le développement de l'usine énergétique métropolitaine permettrait de conforter des entreprises innovantes dans les filières énergies – chimie – environnement et de soutenir les programmes de recherche et développement sur l'Usine du futur, les solutions décarbonnées, la chimie biosourcée ou le stockage de l'énergie renouvelable.



### LA SITUATION ACTUELLE

- Des réseaux industriels et urbains non connectés.
- Un sourcing d'énergies principalement fossiles.



### LA SITUATION DEMAIN

- Un maillage et un déploiement des réseaux énergétiques.
- Un sourcing d'énergies principalement renouvelables.

## TRANSNATURALITÉ ET PAYSAGE PRODUCTIF

*Le terme « transnaturalité » est formé du préfixe latin « trans- », qui signifie « au-delà », exprimant ainsi l'idée de changement, de traversée et de transformation. La naturalité est le caractère naturel d'une chose, son appartenance à la nature. La transnaturalité propose d'aller au-delà de l'idée de nature et de paysage aujourd'hui développé dans les projets urbains et les stratégies territoriales existantes. Phénomène chimique, c'est une transgression, un artefact entre nature et artificiel.*

La transnaturalité est un concept qui propose de détourner la valeur du paysage pour en faire un paysage qui génère de la valeur. Ce déplacement sémantique d'un paysage produit à une production de valeur, propose de modifier l'appréhension du paysage pour en faire un agent « actif » de la redéfinition du territoire.

La réintroduction de la biodiversité, par des stratégies de protection et de renaturation, améliore la valeur écologique. La culture de biomasse, les processus de traitement et de régénération des sols produisent une valeur économique et énergétique qui s'accompagne d'une hausse de la valeur urbaine du territoire. Tous les gisements paysagers du territoire sont utilisés comme une ressource évolutive à la fois cadre, image et process de production.

La transnaturalité produit un paysage, l'esthétique d'un paysage qui s'assume comme artificiel, une nature extra-naturelle pour un territoire « extra-ordinaire » (hors norme, insolite et spécifique). Faire paysage, c'est désormais refuser tout mimétisme, assumer une esthétique dictée par le rationalisme, liée à son contexte industriel. Un paysage efficient qui est pensé et géré comme une industrie et qui s'intègre à une organisation néo-industrielle « éclairée et vertueuse ».

Ce paysage développe une nature expérimentale qui produit, gère, absorbe (chaleur, pollution..) et contribue ainsi au métabolisme industriel notamment grâce à sa capacité à se reconfigurer au fil du temps.

C'est un paysage laboratoire où l'on expérimente, manipule et observe. La transnaturalité confère donc au territoire une qualité de site démonstrateur, la vitrine d'un territoire en mutation, la part visible d'une refonte de l'organisation de la Vallée.

Enfin la transnaturalité propose un « Système » paysager souple, capable de répondre aux multiples évolutions du territoire mais aussi aux inconnus de la future politique industrielle.

Les enjeux pour un paysage productif :

- garantir une échelle;
- introduire l'idée de pérennité grâce au paysage;
- établir un système mosaïque (polyculture);
- penser la fonctionnalité, l'efficacité du territoire (système tramé et lisible);
- garantir le passage d'un état de nature dégradé à un état de nature productive, d'un état de nature inerte à un état de nature à forte valeur ajoutée (économique, écologique, énergétique);
- accompagner un paysage mouvant (vivant).



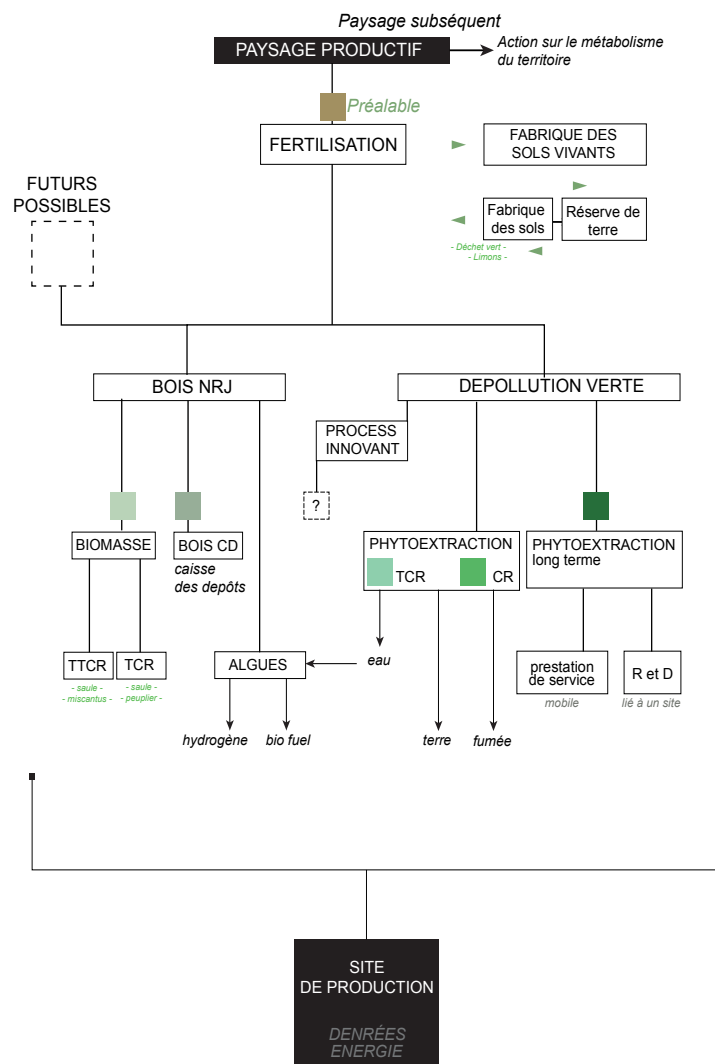
## POTENTIEL PRODUCTIF

La fabrication de ce paysage est concomitante au développement des process industriels. L'un ne peut être pensé sans l'autre. En effet, proposer une relecture du site et de son système industriel comme un écosystème impose de le rendre compatible avec les écosystèmes naturels et les écologies industrielles qui vont être mises en place.

### Les outils de la transnaturalité

La modification du métabolisme de la Vallée passe par une série d'actions, il s'agit d'un processus actif. L'énumération des outils devient une cartographie des futurs possibles dans la Vallée. Chaque piste, de la biomasse à la compensation, est une alternative à la fois programmatique, économique et esthétique.

- **Diagnostic** : définition de l'ADN d'un site selon six critères (la fertilité, la ressource en eau, le degré de pollution, les contraintes PPRT, les contraintes PPRI, la domanialité).
- **Classement par famille** : à partir de ce premier diagnostic, les sites sont classés par famille : site réserve, servants, d'attraction, de développement ou encore connectiques. Chaque famille détermine un futur possible, une impulsion programmatique qui guidera la manipulation de l'ADN de base.
- **Ingrédients** : pour procéder à cette manipulation, des ingrédients sont mis à disposition. Ces ingrédients sont des procédés techniques couplés à des principes paysagers.
- **Fiches techniques** : pour préparer l'opérationnalité des procédés proposés par les ingrédients, des fiches techniques sont développées au fur et à mesure des recherches et des rencontres avec les entreprises et techniciens concernés (stockage et réserve de terres, biomasse, circuit hydraulique, préverdissement...).





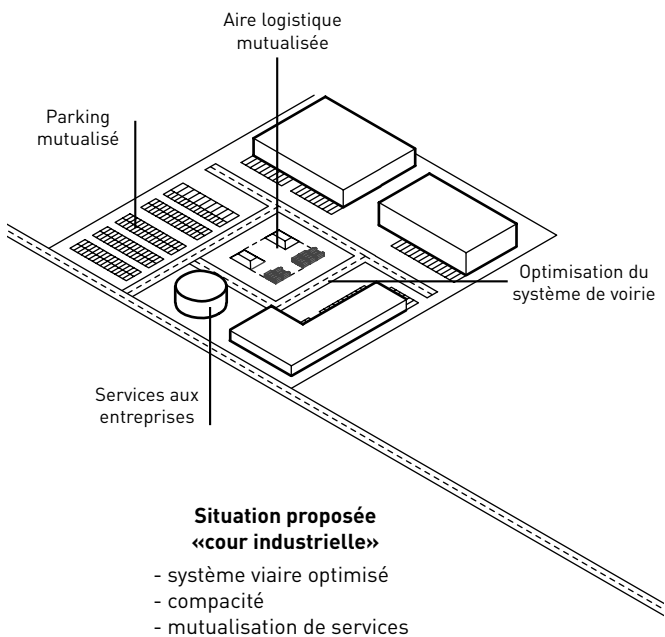
SAINT-FONS AULAGNE

L'aménagement du site de St-Fons doit répondre aux enjeux urbains et économiques révélés dans le plan guide :

- Valoriser la présence de la gare et du centre ville de St-Fons et favoriser la mise en place d'un lien Est-Ouest fort (de la ville au fleuve) ;
- Accueillir une diversité d'activités économiques symbolisant le dynamisme industriel et l'activité R&D de la Vallée (« vitrine du territoire industriel de l'innovation ») ;
- Offrir une palette de services mutualisés aux entreprises et aux salariés du territoire.

Le plan d'aménagement proposé se développe à partir d'une boucle de desserte efficace, qui valorise une bonne partie des voiries existantes sur le site.

À partir de cette boucle, la desserte des lots est assurée par les cours industrielles (espace logistique et de service mutualisé) qui minimisent le nombre de piquage sur le réseau de desserte primaire.



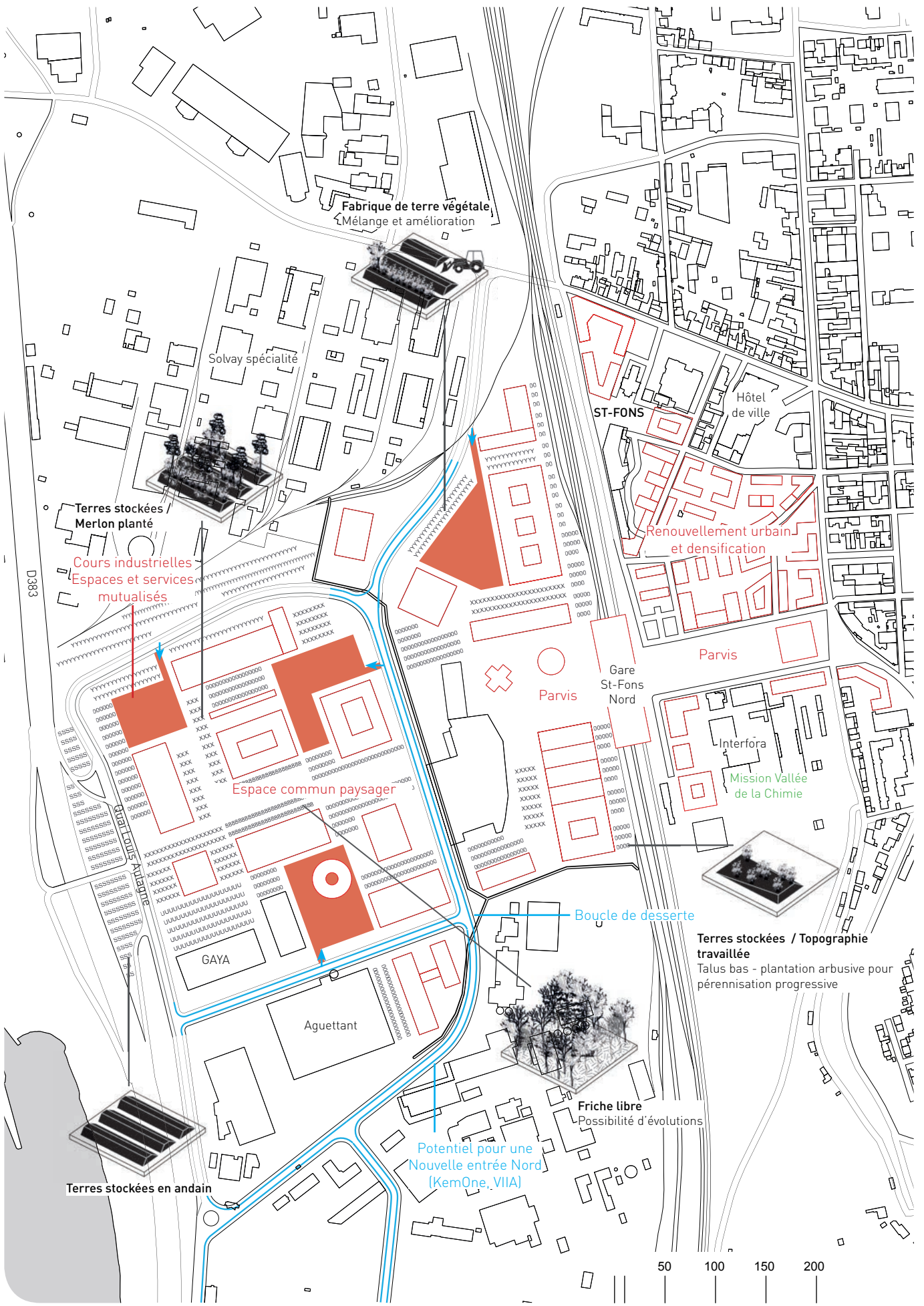
Le cœur du site est paysagé et offre à chaque utilisateur une façade qualitative et apaisée. Le plan proposé doit également favoriser les connexions et les relations entre les nouvelles implantations et les sites industriels existants (Solvay spécialité au Nord, et KemOne au Sud).

Des activités tertiaires en lien avec l'écosystème industriel du territoire pourront s'implanter à l'Ouest de la gare et constituer un front bâti un peu plus dense autour du futur parvis de la gare.

Un Village PMI cleantech pourrait s'implanter dans ce secteur offrant ainsi une « brique » complémentaire dans le parcours entrepreneurial des starts-up (incubateur, Axel'One...).



# INTERVENTIONS

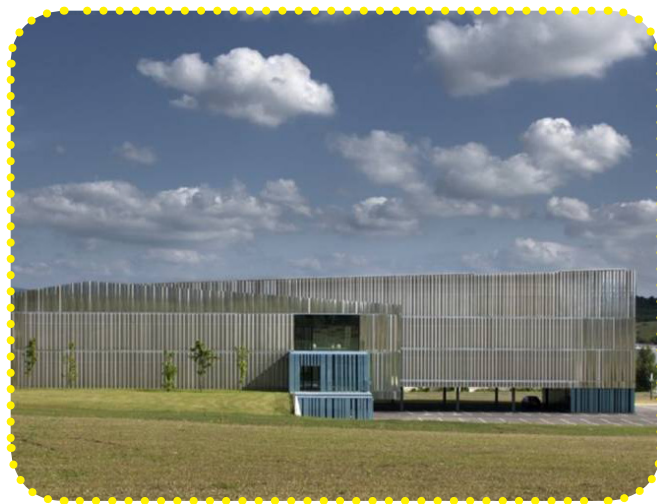


### FEYZIN SOUS-GOURNAY / CHÂTEAU DE L'ISLE

Le développement de la zone de Sous-Gournay à Feyzin doit être intimement lié au renouvellement urbain de la zone économique de Château de l'Isle située plus au Sud. Cette dernière, fortement impactée, à court terme, par le futur PPRT devrait connaître une mutation profonde dans le cadre des procédures coercitives d'expropriation et de délaissement.

Le plan d'aménagement de l'ensemble du secteur propose de compléter le système viaire existant (sur la zone de Château de l'Isle) et de former un anneau de desserte au sein duquel seront concentrées la plupart des nouvelles implantations bâties sur Sous-Gournay. Les cours industrielles offrent une desserte efficace et mutualisée entre plusieurs entreprises.

Sur la façade Ouest, la plus exposée aux risques technologiques, des démarches expérimentales de paysage productif trouveront leur place et constitueront à court et moyen terme, une séquence paysagère intéressante depuis l'infrastructure autoroutière et pour les entreprises implantées dans la zone Sous-Gournay / Château de l'Isle.

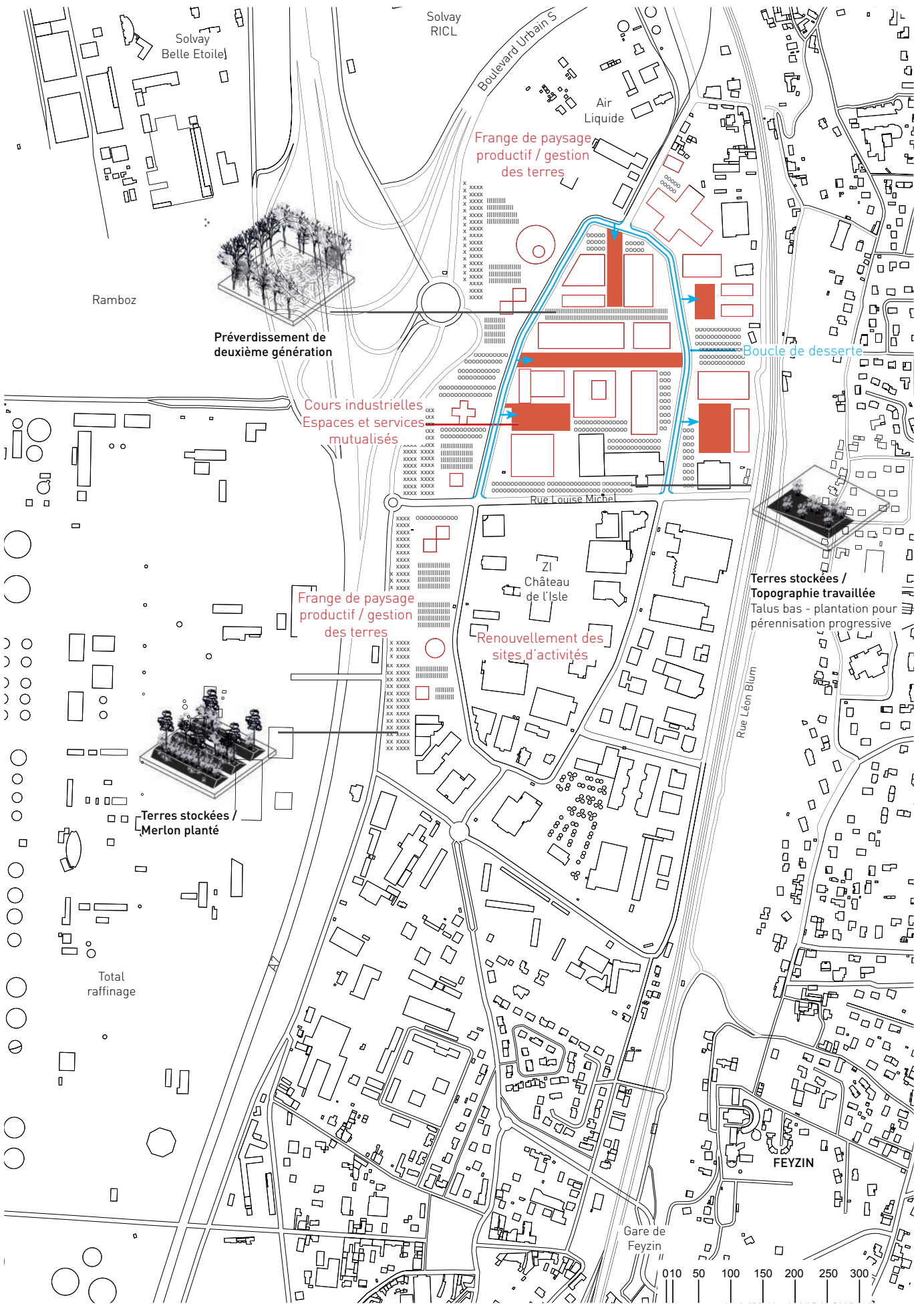


Le traitement de la coupure autoroutière devra faire l'objet d'un soin particulier afin de permettre, à moyen et long terme, la création d'une entrée qualitative de la Vallée de la Chimie entre les secteurs de Ramboz et les secteurs de Sous-Gournay /Château de l'Isle.

Sur la façade Est (au Nord notamment) de Sous-Gournay, la moindre exposition au risque devra permettre de concentrer les activités tertiaires nécessaires et complémentaires aux activités industrielles présentes sur le secteur.

Au Nord de la raffinerie, le secteur Ramboz, fortement contraint par les risques technologiques, devra permettre l'accueil d'activités en lien avec l'environnement (gestion des terres, dépollution notamment). Ces dernières devront pouvoir tirer bénéfice de la proximité de la voie d'eau et de l'écosystème industriel du secteur (présence de la Raffinerie Total et de l'usine Solvay Belle Etoile).

Des itinéraires modes-doux entre la gare de Feyzin et les sites économiques devront être créés pour assurer aux salariés une desserte efficace.



### SOLAIZE / CAMPUS IFP EN TOTAL CRES

Ce secteur qui concentre beaucoup d'emplois et des activités de recherche et développement prestigieuses dans la Vallée, ne bénéficie pas aujourd'hui d'une desserte en transport en commun efficace.

La proposition d'implanter une ligne de bus forte, qui assurerait le bouclage entre les gares de Vernaison et de Feyzin, et la reconfiguration des arrêts correspondants, permettrait de répondre aux attentes de desserte en transports en commun de ce campus.

La reconfiguration de l'entrée de l'IFP EN plus au Nord et l'aménagement de certaines séquences des berges à des fins de détente et de loisirs, doivent permettre d'améliorer le fonctionnement et l'image de ce site.

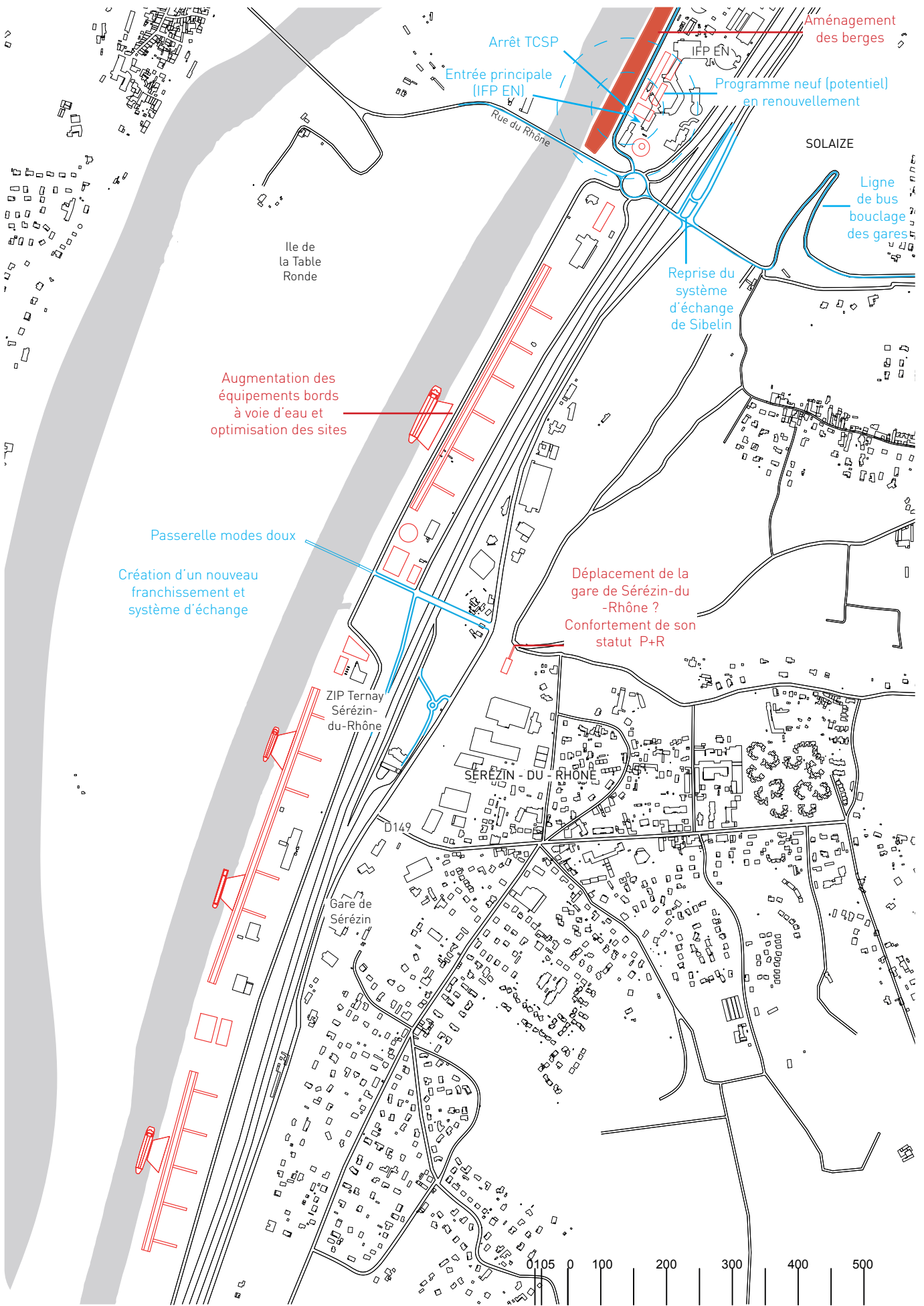


#### Aménagement routier (moyen et long terme)

L'intervention sur ce secteur élargi s'inscrit dans une démarche à moyen et long terme, qui vise à créer un nouveau franchissement autoroutier et un nouveau système d'échanges au droit du dévalent de l'Ozon. Couplé à une réorganisation de l'échangeur de Solaize (suppression de deux voies d'entrée / sortie sur l'échangeur), ce nouvel échangeur permettrait d'organiser les échanges et les flux à l'échelle du secteur élargi et de limiter les problématiques de congestion.

Cette proposition permet également d'offrir une desserte routière améliorée au site industrialoportuaire de la CNR, de renforcer son attractivité pour des activités industrielles, de reconfigurer l'aire d'autoroute de la Vallée et du Sud de la Métropole, et d'organiser un franchissement modes-doux efficace entre le parc des Balmes et la vallée de l'Ozon à l'Est et les berges du Rhône et peut-être l'Île du Rhône à l'Ouest.

## INTERVENTIONS



### PIERRE-BÉNITE

La commune de Pierre-Bénite est la plus impactée à l'échelle de la Vallée par les risques technologiques. L'entrelacs d'infrastructures ferroviaires et routières morcelle le territoire et accroît la distance entre la ville et le fleuve. Les perspectives d'évolution de la commune sont directement impactées par la présence des risques technologiques : une partie des équipements collectifs de la commune (gare, stade, mairie, médiathèque, maison des jeunes et de la culture) se trouvent directement dans les zones rouges et bleues du PPRT.

Ainsi, l'enjeu principal pour ce secteur réside principalement dans le développement de démarches et solutions innovantes pour la protection et la préservation de ces équipements collectifs en zone de risques. Des études techniques plus détaillées devront ainsi accompagner la mutation du secteur gare afin de conserver une desserte efficace des usines et du centre-ville par le train.

Le projet de territoire doit affirmer et reconnaître le caractère innovant et démonstrateur de la commune sur ce sujet. Des recherches et expérimentations sur les dispositifs constructifs innovants devront par exemple être déployées ici.

Dans un autre domaine, la lône de Pierre-Bénite pourrait devenir un espace d'expérimentation et de développement de la démarche du paysage productif.

Cette lône peut être utilisée à court terme, sur des parcelles maîtrisées par le Grand Lyon, comme un espace d'expérimentations paysagères pour le déploiement de la transnaturalité à l'échelle de la Vallée. La création d'une pépinière test pour la Vallée, de dispositifs de dépollution et fertilisation des sols ou d'essences performantes pour la biomasse et l'Usine énergétique métropolitaine, peut constituer une feuille de route opérationnelle pour la lône de Pierre-Bénite.

#### La stratégie de déploiement du paysage productif est régie par trois paramètres principaux :

- la nature des sites et des sols en place : degré de fertilité, de pollution, présence d'eau...
- les temporalités et modalités d'évolutions souhaitées : pré-verdissement, installation d'un paysage temporaire ou plus permanent...
- l'environnement urbain et programmatique.



## INTERVENTIONS





## SYNTHÈSE “QUICK WINS” 2016 - 2018

### Mobilité

- 1 Gare de St-Fons**  
Engagement d'une démarche de transformation de la gare (type Gare remix) + nouveau franchissement + étude de programmation.
- 2 Gare de Feyzin**  
Engagement d'une démarche de transformation de la gare (type Gare remix) + cheminements modes-doux vers le bourg.
- 3 Bouclage bus**  
Mise en place d'un bouclage BUS (aménagement de la ligne GE2) entre les gares de Feyzin et Vernaison (desserte forte du campus IFP EN / Total CReS).
- 4 Franchissements CNR**  
Études de faisabilité pour le franchissement modes-doux des ouvrages de la CNR.

### Développement économique

- 5 St-Fons Aulagne**  
Développement des tènements de BASF, Solvay et Sanofi dans le cadre d'une opération d'ensemble (Appel des 30 !).
- 6 Feyzin Sous-Gournay**  
Aménagement du site (Appel des 30 !).
- 7 KemOne**  
Réaménagement du site pour l'accueil de nouvelles activités économiques (Appel des 30 !).
- 8 Solvay les Villas**  
Renouvellement urbain de la friche des Villas pour l'accueil de nouvelles fonctions économiques (Appel des 30 !).
- 9 IFP EN / CReS**  
Réaménagement de l'entrée du Campus pour permettre les développements immobiliers futurs.

### Renouvellement urbain

- 10 St-Fons (secteur Gare)**  
Étude de renouvellement urbain dans le secteur de la gare (potentiel programmatique et de densification urbaine).
- 11 Feyzin Château de l'Isle et Les Razes**  
Renouvellement économique de la zone d'activité de Château de l'Isle (en lien avec le développement du site de Sous-Gournay) et étude programmatique pour le renouvellement urbain du secteur des Razes.

### Paysage

- 12 Balmes**  
Études opérationnelles et programmatiques pour la mise en oeuvre des premières séquences du Parc des Balmes.
- 13**  
Études opérationnelles et programmatiques pour la mise en oeuvre des premières séquences du Parc des Balmes.
- 14**  
séquences du Parc des Balmes.
- 15 Expérimentation / paysage productif Lône de Pierre-Bénite**  
Mise en oeuvre du protocole d'expérimentation / prototypage des dispositifs du paysage productif.
- 16 Préfiguration Ile du Rhône**  
Programmation / installations temporaires et permanentes pour révéler le potentiel naturel / transgressif de l'Ile du Rhône.

### Risques technologiques

- 17 Pierre-Bénite**  
Développement de démarches de recherche / prototypage de procédés constructifs innovants pour la protection des équipements collectifs de la commune (site pilote) et de la gare.

# INTERVENTIONS

